

DELFL Pro A1

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Spécifique : ■ **Services à la personne et à la collectivité - Formation initiale et continue**

Reconnaissance d'un niveau de français (A1) harmonisé sur les niveaux du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) du Conseil de l'Europe)

Code(s) NAF : **85.42Z**

Code(s) NSF : **100**

Code(s) ROME : **K2111**

Formacode : **15254**

Date de création de la certification : **22/05/1985**

Mots clés : **Evaluation**, **diplome**, **Français**, **Français Langue Etrangère**

Identification

Identifiant : **1695**

Version du : **22/03/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Arrêté du 10/07/2009](#)
- [Arrêté du 22/05/1985](#) :

Non formalisé :

- **diplômes officiels délivrés par le ministère français de l'éducation nationale**

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le DELF Pro A1 est un diplôme du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, validant une compétence à communiquer en français en contexte professionnel, correspondant au niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Le DELF Pro repose sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir être et des savoir apprendre, présents dans la compétence à communiquer langagièrement sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique en contexte professionnel. La mise en œuvre de cette compétence dans la réalisation d'activités langagières en contexte professionnel relève de la compréhension, l'expression, l'interaction et la médiation. Ce schéma a conditionné l'élaboration des examens au sein desquels sont systématiquement évaluées, pour chaque niveau, les quatre activités langagières, avec selon les niveaux une place plus ou moins importante accordée à l'interaction et à la médiation.

Le niveau A1 se caractérise par la capacité du locuteur à comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui

Public visé par la certification

- adultes non francophones, professionnels ou en voie de professionnalisation

visent à satisfaire des besoins concrets ; à se présenter ou à présenter quelqu'un, à poser à une personne des questions le concernant et à répondre au même type de questions; à communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Modalités générales

La version dite « DELF Pro » (niveaux A1, A2, B1, B2) est, de par la nature des supports utilisés et des thèmes abordés, destinée à des adultes non francophones, professionnels ou en voie de professionnalisation, et ce quel que soit le métier et quel que soit le poste occupé puisque les épreuves du DELF Pro ne concernent pas un secteur d'activité en particulier et sont conçues dans une perspective de transversalité professionnelle.

Le DELF Pro ne convient donc pas à des publics plus jeunes et n'ayant aucune connaissance sur le monde du travail, bien qu'aucune limite d'âge ne soit officiellement fixée pour l'inscription aux épreuves.

Extrait de l'arrêté ministériel du 10/07/2009, Art. 2 : « Les niveaux A1, A2, B1 et B2 du DELF comportent une "option professionnelle", qui peut être proposée aux candidats désireux de faire valoir leur connaissance du français dans le cadre de leur activité professionnelle actuelle ou future. »

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Reconnaissance personnelle, sociale et, surtout, professionnelle

Pour l'entité utilisatrice

Les diplômes du DELF Pro sont des certifications valides, calibrées, sensibles, standardisées et équitables, destinées à toute personne qui, pour des raisons professionnelles, souhaite faire valider ses connaissances en français de façon fiable, équitable et officielle. Pour garantir les qualités métriques et pédagogiques des outils d'évaluation, le CIEP dispose d'une cellule d'expertise pédagogique et psychométrique. L'approche psychométrique permet de s'assurer de la mesure précise et effective des compétences des candidats et apporte la garantie d'un haut niveau de fidélité des épreuves.

Evaluation / certification

Pré-requis

Le diplôme DELF Pro A1 peut être proposé à tous les publics.

Extrait de l'arrêté ministériel du 17/07/2005, Art. 1er : « Les personnes de nationalité étrangère et les Français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement

Centre(s) de passage/certification

- 199 centres agréés sur toute la France :
- 1196 centres agréés à l'étranger, répartis dans

secondaire ou supérieur public français peuvent se voir délivrer un diplôme d'études en langue française (DELF) ou un diplôme approfondi de langue française (DALF) qui leur sont réservés. »

173 pays :

Extrait de l'arrêté ministériel du 10/07/2009, Art. 2 : « Les niveaux A1, A2, B1 et B2 du DELF comportent une "option professionnelle", qui peut être proposée aux candidats désireux de faire valoir leur connaissance du français dans le cadre de leur activité professionnelle actuelle ou future. »

Compétences évaluées

Le DELF Pro A1 évalue les quatre compétences langagières dans le contexte général suivant : effectuer des formalités administratives et réaliser ses premières tâches à différents postes de travail.

1 - Compréhension orale : comprendre quatre très courts documents enregistrés ayant trait à des situations courantes de la vie professionnelle.

Durée : 20 minutes / 25 points

2 - Compréhension des écrits : comprendre quatre documents écrits ayant trait à des situations courantes en milieu professionnel.

Durée : 30 minutes / 25 points

3 - Production écrite : rédaction de 2 écrits :

compléter une fiche, un formulaire ;
rédiger des messages simples pour décrire, expliquer.

Durée : 30 minutes / 25 points

4 - Production orale (épreuve individuelle avec un jury) : se présenter lors d'un entretien dirigé ; échanger des informations ; prendre part à un dialogue simulé.

Durée : 5 à 7 minutes / 25 points (10 minutes de préparation)

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Le DELF Pro A1 valide le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :
un diplôme sécurisé

Plus d'informations

Statistiques

263 candidats reçus en 2014 sur 314 candidats inscrits.

Autres sources d'information

<http://www.ciep.fr/delf-pro>